



Délégués du Personnel

# EXIGEONS

Réunion du 29 mai 2018

On entend partout qu'il y a un bateau à finir mais que fait la direction pour permettre d'atteindre ce but ? Comment, dans les conditions actuelles, y arriver ?

Sans la prise en compte des attentes des personnels, sans l'accompagnement des nouveaux embauchés par le "matelotage", sans de bonnes conditions de travail, sans cohésion et cohérence, ... il sera difficile voire impossible d'y parvenir.

La fabrication de nos produits ne peut se faire dans l'improvisation la plus totale, sans professionnels formés ni transmission de compétences. La direction doit l'entendre et apporter les réponses nécessaires et suffisantes.

Exiger des réponses, des outils, une organisation claire, de prendre en compte les demandes ne peut qu'aller dans le sens des personnels qui créent la richesse de l'entreprise. Solliciter, quémander, mendier sera toujours soumis à la bonne volonté ou pas de donner des réponses.

On veut le finir ce bateau ou pas ? La balle est dans le camp de la direction...

**Voici les points que les élus DP CGT avaient mis à l'ordre du jour :**

## ❖ Entretiens AFNOR

La CGT vous demande un bilan détaillé de la mise en place de ces entretiens qui sont censés servir à établir un état des lieux sur l'égalité Femmes/Hommes et la diversité. Qui a été reçu en entretien, combien de personnels, date de retour du bilan ?

*Plusieurs groupe ont été reçu: Organisation Syndicale, RH, Médecine du travail, encadrement OE TAM (en essayant de respecter l'équilibre PMAD-CC). Restitution pour l'instant au niveau groupe. Nous l'attendons en local en 2018.*

**Nous regrettons le peu de temps accordé à cette problématique et attendons la restitution de ces entretiens.**

## ❖ Loi sur le harcèlement

De nombreux personnels demandent à ce que les articles du Code Pénal sur le harcèlement soient mis à l'affichage.

*Le règlement intérieur rappelle les textes de loi et chaque salarié s'engage à respecter le règlement. Celui-ci est consultable sur NAVISTA.*

**Nous maintenons notre demande d'affichage de cette loi.**

## ❖ Débrayage

Comment expliquez-vous que le traitement d'un débrayage prenne 1 mois et demi sur SEARH ? Qu'allez-vous mettre en place pour réduire ce délai considérable ?

*Il y a nécessité de croiser plusieurs informations. Nous allons demander au CSPN de prendre en compte les demandes des personnels qui se déclarent spontanément en grève.*

**Problème SEARH récurrent.... Il semblerait que nous ne travaillons pas dans la même entreprise!**

## ❖ Fermetures obligatoires

Au vu du nombre de personnels présents sur le site pendant les fermetures obligatoires, peut-on espérer que les personnels puissent disposer pleinement de leurs congés les prochaines années ?

*Nous avons mis en place un planning, qui, cette année est respecté. Équilibre maintenance/production. Nous avons anticipé dès novembre pour annoncer les fermetures.*

**Nous continuerons d'exiger que les personnels puissent disposer de leur congé car au vu de l'organisation actuelle et de l'ambiance générale, cela ramènerait une certaine sérénité.**

**L'établissement a longtemps fonctionné sans fermeture et sans que cela ne freine la fabrication des sous-marins.**

### ❖ Entretiens professionnels

Il s'avère que dans certaines équipes, notamment à Girousse, les EPP en début d'année n'ont pas été effectués par le manager mais par des systémiers non encadrants pour de nombreux personnels. Dans d'autres services, le manager a même envoyé un simple mail avec en lien l'EPP rempli en demandant aux personnels d'y mettre ses commentaires. La CGT vous demande qu'un rappel soit fait aux managers. *Ce n'est pas la bonne façon de fonctionner. Nous investiguons afin d'avoir des remontées sur ce problème.*

**Ce genre de pratique est inadmissible. Ne pas vouloir échanger sur le travail, c'est ne pas le respecter.**

### ❖ Mouvements de personnels à Laubeuf

Après les nombreux mouvements imposés, les personnes qui occupaient les bureaux de Roquebert ont été dispersées un peu partout. Sauf que maintenant, ils n'ont plus de secrétaire donc personne pour commander les fournitures de bureau, pour gérer les problèmes d'emprise et de bureaux, pour s'occuper des accès visiteurs, pour enregistrer les notes, etc..

Que comptez-vous faire pour améliorer la situation ?

**Question non traitée en séance, nous aurons les réponses par écrit.**

### ❖ Niveaux de responsabilité

Doit-on obligatoirement avoir un NR suffisant pour changer de catégorie et bénéficier d'une évolution professionnelle?

**Question non traitée en séance, nous aurons les réponses par écrit.**

### ❖ Essais à la mer

Lorsqu'un PMAD participe à des essais, il gagne des annuités. Qu'en est-il des Conventions Collectives? Indemnisés.

*Rien n'est prévu pour les conventions collectives.*

**L'équité de traitement des personnels n'est décidément pas d'actualité à Naval Group**

### ❖ Fiducial

Nous exigeons que des relevés atmosphériques soient effectués aux portes de l'établissement aux heures de pointe, les agents étant soumis à la pollution provoquée par les véhicules.

**La DRH n'ayant pas compris la question, nous n'avons donc pas de réponse. Par contre, elle n'a pas omis de nous rappeler que nous n'avons pas à "exiger". La DRH préfère s'attarder sur la forme de nos questions que d'apporter des réponses sur le fond.**

### ❖ Référent technique

Quelle reconnaissance salariale pour les PMAD et les Conventions Collectives nommés référents techniques?

*Pour les PMAD, toujours en discussion au siège, pour les conventions collectives, c'est prévu dans l'accord d'entreprise. Pour le moment, aucune nomination n'est effective. Arbitrage en juin et nomination prévue début octobre 2018.*

**Comme d'habitude, rien n'est figée et la direction en use et en abuse.**

**Vos élus DP CGT :** AUVRAY Stéphane : 21185 / DEBREUILLY Denis : 55739 / DESSALLE Hervé : 22714 / FAVRE Dominique : 06.65.37.11.13 / HEBERT Géraldine : 56975 HUREL Karine : 55791 / GAUDIN Arnaud : 06.62.31.12.18 / JEANNE Antony : 56073 / LECARPENTIER Morgan : / SOINARD Arnaud : 55671 / TESSON Stéphanie : 21439 / TRAVERT Eric : 21540 / TRUFFAUT Fanny : 56137 / TURMEL Pascal : 23925



# Compte rendu du CHSCT du 17 mai 2018

## Points débattus :

● Les élus CHSCT CGT ont commencé la réunion avec une déclaration liminaire : suite à la disparation tragique d'un collègue, les élus CGT ont demandé un CHSCT extraordinaire afin de vérifier qu'il n'y ait pas de lien avec le travail.

● A la demande de 2 élus CHSCT CGT, le 3 mai 2018, s'est tenu un CHSCT extraordinaire sur les conditions de travail au CETEC. Suite à ce CHSCT, 5 groupes d'expression sont mis en place pour que les personnels du CETEC puissent s'exprimer et surtout nous l'espérons être entendus.

● Nous avons de nouveau dénoncé les mauvaises conditions de travail des personnels FIDUCIAL et la direction nous répond qu'ils n'ont à ce jour aucune remontée !

● Lors de ce CHSCT, 2 avis ont été demandés, le premier sur le document unique (évaluation professionnels des risques dans l'entreprise) et le deuxième sur le rapport annuel du service HSE 2017.

- Sur le document unique, les élus CHSCT CGT ont rendu un avis défavorable. Il s'avère en effet que la direction ne veut plus intégrer les risques liés à l'organisation du travail communément appelés RPS (risques psychosociaux). Pourtant ce risque est évalué par la direction comme risque majeur dans l'entreprise.

Pour la CGT, nous pensons qu'il est primordial que chacun s'exprime sur l'organisation du travail et que vos avis soient pris en compte dans les évaluations des risques appelées communément FER (fiches d'évaluation des risques).

- Concernant le rapport annuel du service HSE 2017, les élus CHSCT CGT se sont abstenus car nous ne pouvions voter favorablement sur un document où les actions à mettre en œuvre n'ont pour certaines pas été traitées (exemple : la mise en place de postes adaptés aux travailleurs en situation de handicap ou contre-indication médicale).

● Sur le sujet des bleus de travail, depuis des années les élus CHSCT CGT dénoncent le fait que les personnels sont équipés comme des pouilleux dignes de Germinal au XIXème siècle. Le contrat évolue enfin à partir de fin septembre 2018 avec la société ANETT mais d'ici cette date, n'hésitez pas à demander un bleu de travail digne du XXIème siècle.

Vos élus CGT au CHSCT :

Valérie Varenne (Homet ), Philippe Désit ( Legris), Patrick Djebbar (Legris), Denis Debreuilly (Lavarec), Anthony Jeanne (Multispé ), Sébastien Hubert ( Multispé)

## **Syndicat CGT des Travailleurs Réunis du Site de l'Arsenal de Cherbourg**

### **BULLETIN D'ADHESION**

Nom: ..... Prénom: ..... Matricule :

Date de naissance : ..... Profession: ..... Catégorie:

Atelier / Service: ..... Code courrier :

Téléphone travail : ..... E-mail travail :

Téléphone Portable : ..... E-mail perso :

Montant de la cotisation : ..... (1% du salaire net)

Je souhaite recevoir des informations syndicales par SMS (OUI - NON), par e-mail (OUI - NON) \*

Je souhaite suivre une Formation Syndicale d'Accueil (2 jours) (OUI - NON) \*